

La Vie Ensemble

Asnans Beauvoisin



ANNIVERSAIRE - 50 ANS



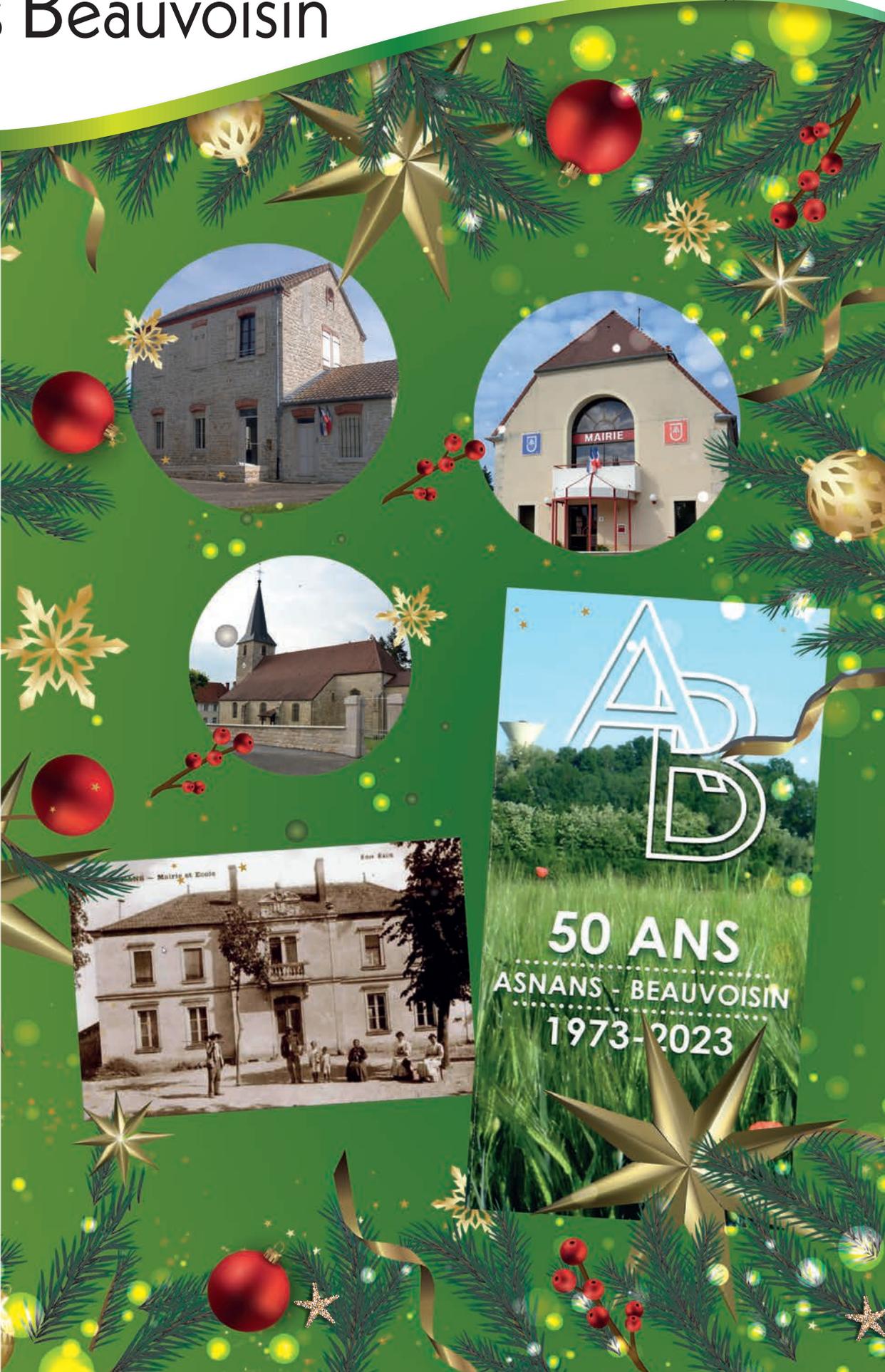
ÉCOLES



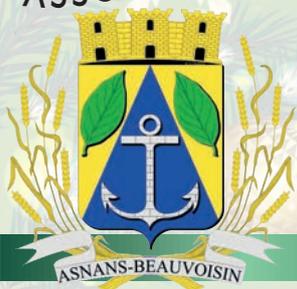
DEVOIR DE MÉMOIRE



ASSOCIATIONS



50 ANS
ASNANS - BEAUVOISIN
1973-2023



SOMMAIRE

EN BREF ...

En bref	2
Démarches civiles	
Nouveaux arrivants	
Défibrillateurs	
Carte Avantages Jeunes	
Recensement militaire	
L'édito du Maire	3
Le mot du Maire Délégué	4
État Civil	4
Actualité : panneau pocket	5
L'affouage	5
Urbanisme	6
Finances : résultats budget 2022	7
Devoir de mémoire	8 - 9
Anniversaire - 50 ans	10 - 11
L'île aux enfants	12
Relais petite enfance	12
Écoles maternelle et élémentaire	12 - 13
APE	13
Acteurs de la vie quotidienne	14
Aurelma - Aurélie	
Escape Game Mobile	
MG Auto-école	
Convivialité : repas des Aînés	14
Associations	15 - 17
Batterie Fanfare - Opération brioches	
Don du sang - Foyer rural	
Compagnie des Archers	
Tennis de table - PAL	
ACCA - Yoga - Les amis du Loupot	
Environnement	18 - 19
1/2 Journée village propre	
Bricolage et Jardinage	
Déchets verts	
Animaux domestiques	
Collecte des déchets	
Ils vous accueillent près de chez vous	18 - 19
Tarifs Location de salles	19
Les services de la Plaine jurassienne	20
L'internet utiles	20
Numéros d'urgence	20

DÉMARCHES CIVILES

Pour toute demande de Carte Nationale d'Identité, passeport, ... vous trouverez toutes les informations sur le site de la commune : www.asnans-beauvoisin.fr
onglet : Vie pratique
rubrique : Démarches administratives

NOUVEAUX ARRIVANTS

Merci de venir en Mairie aux horaires d'ouverture au public, vous présenter et compléter la fiche de renseignements et faire connaissance avec notre secrétaire de mairie : Mme Michèle Pommier qui se fera un plaisir de répondre à vos éventuelles questions.

DÉFIBRILLATEURS

Emplacement



● à **Asnans**, à droite de la Mairie, sur le mur de la porte en arrière du gymnase,



● à **Vornes**, chemin de Vornes, en montant 200 m sur la gauche au fond de l'impasse, contre le côté droit du mur de l'ancienne école,



● à **Beauvoisin**, sur la gauche de l'ancienne école, sous le préau.

La commission communication remercie tous les habitants qui l'ont accueillie pour la réalisation de ce journal d'informations. Elle compte sur votre participation pour la prochaine parution en lui envoyant textes et photos : [Christelle Pilard](mailto:Christelle.Pilard@wanadoo.fr)
06 68 08 60 60 manu.15@wanadoo.fr

CARTES JEUNES 2023-2024

La commune a décidé une nouvelle fois d'offrir la **Carte Avantages Jeunes** aux jeunes de la commune âgés de 6 ans à 18 ans inclus, nés entre 2005 et 2017, qui désirent l'obtenir et qui en font la demande.



Depuis le site avantagesjeunes.com, tu peux accéder aux bons plans, connaître les avantages offerts par la Région Bourgogne-Franche-Comté et créer ton espace sur le site.

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire à l'âge de 16 ans.

Toute personne, fille, garçon, de nationalité française doit se faire recenser entre la date de son seizième anniversaire et le dernier jour du troisième mois suivant.

Pour cela, il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile (aux horaires d'ouverture au public), muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Il peut se faire également en ligne via le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

Si vous ne pouvez pas faire cette démarche personnellement, elle peut être accomplie par le représentant légal.

CONTACTER VOTRE MAIRIE

1 rue du 19 mars 1962

03 84 81 80 78

mairie@asnans-beauvoisin.fr



lundi et vendredi 9h - 12h
mardi 16h30 - 19h00
et sur rendez-vous avec M. le Maire.

Retrouvez les informations de votre commune :

www.asnans-beauvoisin.fr

L'ÉDITO DU MAIRE



Chers Administrés, Chères Administrées,

Comme tous les ans en cette fin d'année, je me dois de vous informer sur notre commune de l'année écoulée ainsi que des prévisions 2024.

2023 : je dirai que nous avons presque oublié les années COVID, enfin nous revivons dans un meilleur contexte.

Meilleur est un grand mot, tant nous subissons les aléas climatiques que provoque le réchauffement climatique et sans compter l'explosion des prix en général qui ne cessent de croître.

Cette année 2023 aura été marquée par les 50 ans de l'association de nos deux communes. Cette fête organisée par la mairie en partenariat avec les associations aura été une réussite et un moment de convivialité réunissant nos communes tout en retraçant le temps passé. Je tiens encore à remercier celles et ceux qui se sont activés à la mise en place de cette journée.

Pour les travaux réalisés durant cette année je vous laisse découvrir les différents points dans ce bulletin.

En 2024, nous envisageons l'aménagement d'un parking pour la salle de Beauvoisin ainsi que la réfection de la cour, l'entretien du logement et de son accès.

La salle des fêtes d'Asnans verra également des travaux de rénovation intérieure.

L'église dont les travaux débiteront en début d'année concernera la remise en état du plafond en voûte, de l'isolation et peinture de la Sacristie. Je remercie le Père Albert Lonjaret pour l'aide financière de la paroisse.

Des travaux concernant l'éclairage public seront renouvelés cette année, nous avons encore bénéficié d'une subvention du SIDEK de 50 % et de l'aide du Fonds vert à hauteur de 35 %.

Nous ferons le point en début d'année sur la voirie et les fossés afin d'intervenir au plus juste de ce qui est nécessaire.

Pour la sécurité, des feux tricolores seront installés sur la départementale 468, afin de limiter la vitesse en agglomération. Le marquage au sol sera refait sur toute la commune courant mars.

Les membres du Conseil et moi-même seront à votre écoute pour tout renseignement et autres suggestions.

Je remercie les Présidents(es), tous ceux qui œuvrent autour d'eux afin de faire vivre notre village autour de moments conviviaux, de loisirs, de manifestations sportives, de commémorations, ...

Merci à tous : les élus, maire délégué, adjoints, conseillers municipaux pour votre implication et votre disponibilité. À notre personnel communal tout aussi impliqué à leurs tâches sans oublier les personnes qui se sont dévouées à l'élaboration de ce bulletin.

Une pensée particulière à ceux qui nous ont quittés en 2023 et à la famille Meunier qui a tout perdu dans l'incendie de leur maison afin qu'ils retrouvent le bonheur en ces fêtes et que 2024 leur redonne courage.

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, qu'elle vous accompagne en bonheur et santé dans vos familles.

Bien cordialement,
Votre Maire

Le Maire
d'Asnans-Beauvoisin
Eric Fluchon
et l'ensemble de l'équipe municipale
seraient heureux de vous accueillir
samedi 13 janvier 2024
à 17h à la Salle des Fêtes d'Asnans-Beauvoisin
à l'occasion des vœux du Maire.

2024

Asnans - Beauvoisin

La Vie Ensemble à Asnans - Beauvoisin

Bulletin municipal
Asnans - Beauvoisin N° 19
Décembre 2023

Directeur de publication : Eric Fluchon
Rédacteur : Commission communication
Photo couverture : Christelle Pilard
Photos : mairie d'Asnans Beauvoisin
Réalisation : cré@tion Nelly Bressand
Distribution : par nos soins
Dépôt bibliothèque départementale : décembre 2023

LE MOT DU MAIRE DÉLÉGUÉ



Chers Administrés,

Cette année fut riche en émotions, souvenirs et convivialité avec la célébration des 50 ans de nos deux communes.

Celle-ci a permis à tous de se retrouver et de retracer le bon

vieux temps et le présent avec l'exposition de photos, la projection de vidéos et des animations, suivies des discours des autorités et pour clôturer cette belle journée : un apéritif dînatoire.

Je remercie tous les bénévoles ayant participé au bon déroulement de cette fête.

Pour le présent à Beauvoisin, nous avons terminé les travaux de la salle de réception, une étude est en cours pour la création d'une aire de parking avec éventuellement la réfection de l'enrobé actuel.

En ce qui concerne le logement à l'étage, les huisseries et volets ont été remplacés, celui-ci étant vide actuellement, un rafraîchissement de peinture sera réalisé avec par la suite la remise en état de la cage d'escaliers.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire, le conseil municipal pour la réussite de nos projets, les agents municipaux et le réseau associatif.

J'adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé à vous tous pour cette nouvelle année.

Jean-Louis Chevriau
Votre Maire délégué

BLOC NOTE



**La famille s'agrandit !
Bienvenue à ...**

Mao Jardin	né le 12 février 2023
Eva Morel	née le 13 avril 2023
Nora Miguel	née le 14 juillet 2023
Albane Cretin	née le 8 octobre 2023

**Tous nos vœux de bonheur
aux jeunes mariés**



Clothilde Regnault et Julien Pallegoix	le 1 ^{er} juillet 2023
Karine Morel et Mickaël Jacob	le 8 juillet 2023
Sonia Cappuccitti et Franck Emmanuel Ferrando	le 21 juillet 2023
Audrey Babet et Nicolas Duriez	le 5 août 2023



**Nous avons appris avec tristesse
leur décès**

Camille Poimboeuf	2 janvier 2023
Rolande Thevenin	19 janvier 2023
Daniel Maizier	25 janvier 2023
Gisèle Chanut	28 février 2023
Christian Coyer	15 mars 2023
Jérôme David	21 mars 2023
Georgette Gaidon	11 avril 2023
Marie-Thérèse Garcia-Espina	18 juin 2023
Monique Pernot	20 juin 2023
Pascal Faivre	24 juillet 2023
Christiane Bordelet	4 octobre 2023
Jean Bressand	10 octobre 2023
Robert Lopin	15 octobre 2023
Annie Thevenon	5 décembre 2023

DANS L'ACTUALITÉ

PANNEAU POCKET : UNE APPLICATION POUR VOUS

Depuis cette année les informations et alertes de votre commune sont sur PanneauPocket : Soyez les premiers informés en téléchargeant l'application !

Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos ALERTES AGENDA

Gratuit
Anonyme
Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1
Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2
Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3
Enfin, cliquez sur le cœur pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'app !



ENVIRONNEMENT

AFFOUAGE

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Age. À cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. **Affouer** vient de l'ancien français et signifie *allumer* d'où le nom de cette pratique.

Aujourd'hui, l'affouage est toujours en vigueur et c'est le conseil municipal qui en décide sa pratique. Encadré par le Code Forestier, la commission des bois matérialise les lots, rappelle les conditions fixées par le règlement d'affouage, surveille les coupes et réceptionne le bois façonné.

Abattre un arbre est une opération délicate et dangereuse. En conséquence, il est fortement recommandé de se protéger et d'utiliser des équipements individuels de protection : *chaussures de sécurité hautes, pantalon de sécurité, paire de gants, casque avec visière et protection anti-bruit.*

L'affouagiste s'engage à ce que sa *responsabilité civile* couvre ce type d'activité, respecte le règlement, s'assure



de la sécurité des personnes environnantes et prend garde à sortir les bois dans de bonnes conditions de débardage en respectant les sols et chemins prévus à cet effet.

Le stère, l'unité de mesure du bois de chauffage, représente un volume de 1 mètre x 1 mètre x 1 mètre. Pour autant, un stère ne représente pas un mètre cube de bois (volume plein), mais 0,7 mètre cube, à cause des interstices entre les bûches.

Conformément à l'article L 243-1 du Code Forestier, et sous peine de poursuites, les affouagistes ne peuvent revendre tout ou partie des bois délivrés en nature.

Pour notre commune, la coupe des bois s'effectue du jour du tirage des lots en octobre au 30 mars de l'année suivante et le débardage avant le 31 mai. Chaque année, on compte entre 5 et 10 affouagistes qui réalisent environ une vingtaine de stères de bois chacun. Notre commune est propriétaire de 9 hectares boisés, principalement de l'acacia.

EN 2023 - TRAVAUX RÉALISÉS

Ancienne mairie d'Asnans

- installation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) devant l'ancienne mairie pour l'accès à la salle des associations, principal lieu de rencontre des Amis du Loupot.



Mairie

- remplacement des huisseries : fenêtres, porte latérale et mise en place de volets roulants.



Pôle Pasteur

- séparations des compteurs électriques du local des infirmières et de l'atelier de fabrication de cosmétiques naturels.

Église

- réfection de la porte d'entrée de l'église.



Travaux de consolidation rue de la cafetière

- enrochement côté lotissement avec mise en place de blocs de soutien et reprise des canalisations.



Éclairage public

- fin de la 6^{ème} tranche avec le SIDE C

Voirie

- réalisation de point à temps,
- réfection d'une partie de la rue de la Châtelaine, du chemin de Vornes, ...

Salle de réception de Beauvoisin

- fin des travaux avec la création d'une cuisine équipée et remise en peinture de la salle.



Inauguration de la salle de réception de Beauvoisin samedi 2 décembre, avec la présence du Président de la Plaine Jurassienne, de quelques administrateurs du Crédit Agricole qui ont tous deux donné une subvention ainsi que les artisans qui ont réalisé les travaux.

EN 2024

Voirie

- reprise des signalisations routières, peintures marquage au sol : bandes stop, zébras, bandes continues, ...
- installation route de Lons de 2 feux avec détecteur de vitesse.

Église

- reprise de la voute principale, peinture et isolation de la sacristie.

Beauvoisin

- rafraîchissement des peintures du logement à l'étage de la salle de réception.

Éclairage public

- poursuite de la 7^{ème} tranche

Voirie

- poursuite du pontage des fissures sur plusieurs rues...



BUDGET PRINCIPAL, RÉSULTAT 2022

Vous trouverez ci-après le budget de la commune d'Asnans-Beauvoisin réalisé en 2022 comportant la section de fonctionnement (dépenses et recettes) et la section d'investissement (dépenses et recettes). Cette synthèse ne comprend pas le budget annexe du Pôle Pasteur.

FONCTIONNEMENT

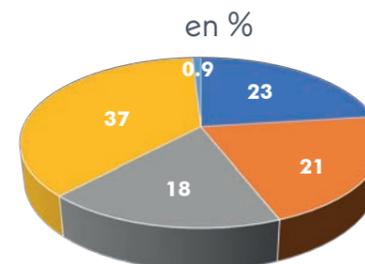
Recettes : 693 625€

Dépenses : 525 153 €

Les principales dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges générales, charges de personnel, de gestion courante, ...) : énergie, électricité, combustibles, maintenance des équipements et matériel, voirie, salaires et charges du personnel communal, assurances du personnel, des biens, indemnités des élus, intérêts des emprunts, ...

Les recettes correspondent aux dotations de l'État, les impôts et taxes, transferts de charges, ...

Principales dépenses de fonctionnement



- Charges courantes (maintenance, coûts énergies, combustibles, fourn.admin, ...)
- Frais personnel
- Autres charges (indemnités élus, subventions diverses)
- Opérations d'ordre entre section (vente maison Desbiez)
- Atténuations de produits

Principales recettes de fonctionnement



- Produits des services (concessions cimetière, affouages, ...)
- Impôts, taxes et subventions de l'état
- Dotations diverses (subv.région, département, ...)
- Revenus des immeubles (loyers)
- Produits exceptionnels

INVESTISSEMENT

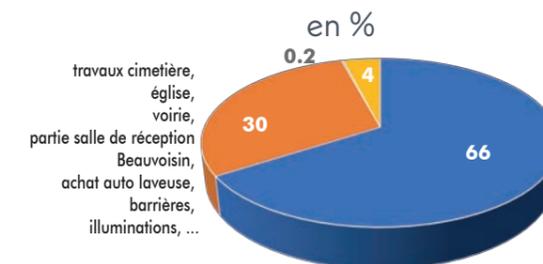
Recettes : 227 227 €

Dépenses : 389 913 €

Les principales dépenses d'investissement : différents travaux sur les bâtiments publics, travaux de voirie, d'éclairage public, remboursement du capital des emprunts, ...

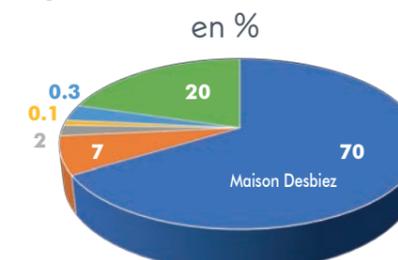
Les recettes correspondent aux emprunts, dotations et subventions de l'État, l'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement), ...

Principales dépenses d'investissement



- Remboursement d'emprunt Maison Desbiez
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations incorporelles (internet)
- Immobilisations en cours

Principales recettes d'investissement



- Opérations d'ordres entre sections
- Dotations
- Subventions d'investissements
- Emprunts
- Immobilisations corporelles
- Investissements sous mandats

DEVOIR DE MÉMOIRE

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS



Cérémonie du 19 Mars

LE 19 MARS 2023

61^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSER LE FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Refusant d'être des hommes du passé, les anciens combattants en Afrique du Nord se tournent vers la jeunesse. Les générations actuelles ont besoin de repères, elles trouvent au travers de ces dates commémoratives les signes du Souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir.

Ils ont écrits :

- Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir - *Maréchal Foch.*
- Si tu veux dominer un Peuple ! Ote-lui sa mémoire - *André Malraux.*
- Les souvenirs sont nos forces. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables ; quand la nuit essaie de revenir, il faut rallumer les grandes dates comme des flambeaux - *Victor Hugo.*

Une cérémonie a eu lieu l'après-midi à la stèle du cimetière et aux monuments aux morts d'Asnans-Beauvoisin, discours et dépose d'une gerbe en présence de Monsieur le Maire, Monsieur le Maire délégué, la municipalité, Monsieur le Maire de Gatey, les porte-drapeaux, une délégation de la FNACA de Chaussin Asnans, le Souvenir Français, les combattants et la population, le matin fut déposé une gerbe aux monuments aux morts de Beauvoisin par Monsieur le Maire délégué.

LE 8 MAI 2023

78^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La Seconde Guerre mondiale a été la plus meurtrière de tous les temps. Souvenons-nous de tous les sacrifices consentis pour retrouver la Liberté. Rendons hommage aux Combattants, aux Résistants, aux Déportés et aux Prisonniers.

Fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifiés leur vie pour un monde de Paix, l'Union française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la Paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des hommes.

Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans pour honorer nos morts, discours, dépose de gerbe en présence de nos Maires, la municipalité, les combattants, les porte-drapeaux et la population.

Le diplôme et l'insigne de porte-drapeau du souvenir français à Jacques Sordet remis par le Président local.

Commemoration du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre 2023 - Beauvoisin



Cérémonie du 11 novembre - Asnans

LE 11 NOVEMBRE 2023 105^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Les cloches de toutes les villes et de tous les villages de France retentissaient pour annoncer la fin d'une tragédie qui avait duré 52 mois.

Une cérémonie a eu lieu aux monuments aux morts de Beauvoisin et d'Asnans avec un nombre exceptionnel de participants : Monsieur le Maire, Monsieur le Maire délégué, les adjoints et le conseil municipal, Madame la Conseillère départementale, les Autorités militaires, la gendarmerie, les pompiers, une délégation de poilus, les porte-drapeaux, les combattants, la musique, les enfants des écoles avec leur professeur, avec discours, dépose de gerbe qui se termina par la Marseillaise. Une distribution du bleuet de France a été faite par des bénévoles que nous remercions, sachez que la recette est transmise à l'Office Nationale des Anciens Combattants pour leurs aides sociales.

De cette première guerre mondiale, notre pays se couvrit d'un manteau de monuments aux morts ou furent gravés les noms de tous ceux qui, enfants de ces villes ou villages qui ne connurent aucune exception, avaient donné leur vie pour la sauvegarde de notre Patrie. Hélas aujourd'hui et depuis 20 mois, la guerre est de retour en Europe et, comble d'ironie, on y retrouve les ingrédients de la Grande Guerre tels que des tranchées qui figent le front et le rôle déterminant de l'artillerie. C'est pourquoi en ce jour de commémoration et compte tenu du contexte, nous rendons hommage au courage exemplaire des Poilus comme de tous les morts pour la France de toutes les guerres en rappelant l'un de ses objectifs fondamentaux : s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, l'obtenir par la négociation, agir résolument et avec persévérance pour la Paix et œuvrer dans ce sens avec les générations nouvelles.

Les Anciens Combattants remercient très chaleureusement tous ceux présents à ces cérémonies et souhaitent pour l'année 2024 votre présence aussi nombreuse pour continuer ce devoir de mémoire.

**BONNE ANNEE, BONNE SANTE
pour l'année 2024 et prenez soin
de vous.**

Robert Chevriau
Président - Tél. 03 84 47 53 02



Cérémonie du 11 novembre



Un grand merci à Céline Fleurs
qui a offert les chrysanthèmes
pour la commémoration du 11 novembre
au monument aux morts d'Asnans.

Le Général Corberand nous a honoré de sa présence lors de la commémoration du 11 novembre

Le général Charles Corberand s'est engagé en 1961 à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Il en sort dans l'artillerie.

Il sert dans les missiles antiaériens en Allemagne et en France avant de commander le 57^{ème} RA à Bitche.

La diversité de ses affectations le conduit à la Direction du Personnel à Paris.

Puis aux Etats-Unis comme officier de liaison auprès de l'École de l'Artillerie Sol Air à El Paso au Texas.

Il est affecté au Sud Liban au sein de la force des Nations-unies comme commandant des forces françaises et responsable logistique de la Force . Il retrouve l'ONU à Zagreb l'année suivante comme chef de cabinet



du commandant de la force en ex-Yougoslavie.

Le général Corberand est Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, chevalier de l'Ordre Souverain de Malte.



ANNIVERSAIRE : LES 50 ANS DU REGROUPEMENT ASNANS BEAUVOISIN

La municipalité a souhaité marqué l'événement du regroupement de nos deux communes Asnans et Beauvoisin. Le samedi 10 juin 2023 la commune d'Asnans-Beauvoisin avait revêtu ses beaux atours pour célébrer les 50 ans de la fusion des villages d'Asnans et de Beauvoisin.

50 ANS
ASNANS - BEAUVOISIN
1973-2023



En prémices, en 1972 pour éviter des fermetures de classes, un regroupement pédagogique intercommunal se met en place. S'en suivra en juillet 1973 la fusion-association d'Asnans et de Beauvoisin.

Durant ces 50 années (1973-2023), les municipalités successives se sont attachées à préserver l'environnement, le patrimoine, à faciliter l'installation de commerces, artisans pour que Asnans-Beauvoisin soit un lieu où il fait bon y vivre !

Sans compter sur les nombreuses associations très actives et dynamiques comme le Foyer Rural, le tir à l'arc, le tennis de table, le club de pétanque, les Amis du Loupot, l'ACCA la Diane du Parolais, ...

Lors de cette journée, il a été proposé aux administrés et visiteurs une vidéo retraçant l'histoire de nos deux villages suivie d'un diaporama de cartes postales anciennes (collection privée), de deux films l'un sur la fabrication du pain par notre boulanger présent en 1970, l'autre sur la dernière journée de notre fruitière (en 1981) ainsi qu'une exposition d'anciennes photos représentant la vie du village et de ses habitants.

Dans l'après-midi, l'adjointe technique Laetitia avait rassemblé les enfants de 3 à 8 ans pour une chorégraphie, un concours de



vélos fleuris accompagné de la fanfare Les Déclassés et d'une flash mod qui a attiré sur le devant du podium tous les administrés et visiteurs présents.

Après les discours de M. Le Maire, Éric Fluchon, de M. Le Maire Délégué de Beauvoisin, Jean-Louis Chevriau, du Président de la Communauté de Communes, M. Christian Lagalice, du Conseiller Départemental M. Jean-Michel Daubigny, de la députée Mme Justine Gruet,



Mme La sénatrice Marie-Christine Chauvin a remis la médaille du sénat à M. Le Maire pour ses 40 années de conseiller, Maire Délégué puis Maire d'Asnans-Beauvoisin. Grâce à la participation de la municipalité et des nombreux bénévoles, ce fut une belle journée festive !

Merci aux Bénévoles



Un peu d'histoire ...

À l'origine le toponyme Asnans soulève plusieurs hypothèses, l'une remonte à NAN (qui voulait dire source), puis Asnensis, Anan, Anans et Asnans aujourd'hui. AS signifiait divinité, une divinité a peut-être été associée pour former Asnans ? Il se pourrait aussi qu'Asnans provienne d'un écclesiastique du XI^{ème} siècle nommé Asnensis, suivi de Anan, Anans et Asnans tel qu'il est écrit de nos jours.

Le sol regorgeant de nombreuses sources qui peuvent créditer une autre hypothèse ... comme le culte de la source de Montalègre qui guérissait des fièvres pendant la période celte.

De l'époque celtique, nous avons la voie appelée chemin des fées qui allait de Bellevesvres à Rahon, les tumulis aujourd'hui les pelouses. Le site des tumulis a pu être le lieu d'une bataille entre peuples Séquanes (peuple gaulois établi en Séquanie actuelle Franche-Comté) et Eduens (peuple celte qui occupait l'actuelle Bourgogne). D'autres champs de bataille analogues à Asnans, on en trouve entre Aix, St Maximin en Provence, en Suisse, en Franche-Comté ... où des commémorations de victoires avaient lieu et où les chapelles, églises, abbayes étaient sous l'invocation de Saint Victor, qui est aussi notre Saint Patron.

Le promontoire d'Asnans, très apprécié des romains a permis en 1748, sous la maison de M. Étienne Fluchon, de mettre au jour des médaillons romains de bronze et d'argent ainsi qu'un pavé de mosaïque représentant un échiquier. En 1824, dans le jardin attaché à cette habitation, une nouvelle mosaïque, bien conservée, et très grande fut découverte ainsi que divers petits objets dont un petit perroquet en verre.

Il a été découvert un aqueduc qui devait alimenter soit un temple, soit le domicile d'un riche particulier Cet édifice ressemblait plus à un gros canal aux dimensions intérieures de 30 cm au carré couvert de grandes tuiles plates. Après la décadence de l'Empire Romain, les barbares sont passés sur lui.

Le premier document authentique qui fasse mention d'Asnans, Asnensis est de l'an 1089. Il s'agit de la bulle sur laquelle le pape Urbain IV confirme à l'abbaye de Baume les églises de Montalègre et d'Asnans. Une seconde du pape Pascal II en 1107 et une troisième de Clément III en 1190 confirme cette donation.

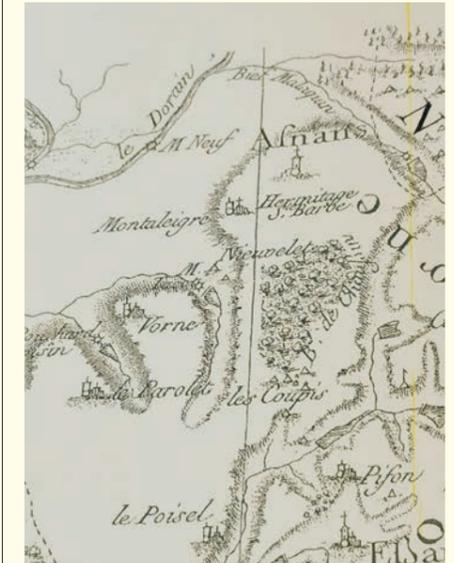
Asnans et Beauvoisin dépendaient de la baronnie de Chausain et donc du Duché de Bourgogne.

La Charte d'affranchissement de l'an 1260 accordée par Simon II de Chausain, sire de Lamarche-Sur-Saône et l'une des plus anciennes de la province.

Des années bien sombres entre guerre et peste suivirent. En 1336 Asnans fut ravagé par Eudes,

Duc de Bourgogne lors de la guerre qu'il soutint contre les francs-comtois. Puis en 1592 l'armée franc-comtoise ayant assiégé Chausain, les villages alentours furent brûlés. Montalègre ne se relèvera pas de ses cendres. Néanmoins sur la butte de Montalègre en 1900 existait encore la maison du capitaine Michalet précédée par un ermitage habité par deux religieux qui fut détruit à la Révolution. Cet ermitage en 1630 avait succédé à une chapelle dédiée à Saint Victor, laquelle vraisemblablement avait remplacé un temple gallo-romain.

Les épidémies de peste en 1369, 1405 et 1451 ont décimé les populations. En 1593 Jean Saussoy obtint de François de Lorraine, marquis de Chausain, à titre de fief, divers privilèges, comme le droit de chasse, de pêche, exemption de garde de guet, franchise de banalité de moulin et autres...



Et ce, pour lui avoir sauvé la vie, en le cachant dans sa voiture de gerbes, afin de le soustraire d'une troupe de soldats qui le poursuivait. Au milieu du XVI^{ème} siècle, en 1647 exactement, Asnans inscrit ses naissances, mariages et décès dans les registres paroissiaux et ce jusqu'en 17952, puis ces registres furent remplacés par les registres d'Etat Civil. En cette fin du XVII^{ème} siècle, à la révolution, les habitants ont sans doute écrits leur cahier de doléances.

En 1829 le cadastre devient un nouvel outil pour les propriétaires et agriculteurs.

L'église d'Asnans ne présente aucun caractère architectural, les deux collatéraux ou bas-côtés sont de construction récente : 1862 et le clocher fut restauré en 1875. La refonte des cloches en 1850 donne à M. Le Maire de l'époque l'occasion de défendre la cause de dépenses inutiles à ses yeux, que M. Le Sous-Préfet lui demandait de faire.

Au XIX^{ème} siècle, Asnans avait créé deux maisons d'école et en 1850 chacune d'elles accueillait soixante élèves en hiver.

Le commerce, l'artisanat y sont bien présents : café, épicerie, boulanger, volailler, forgeron, charron, moulin, ... (l'existence du Moulin Boudard de 1767 à 1977).

En 1867, le chemin de fer, emprunte une partie du territoire, deux maisonnettes de garde barrière en témoignent, l'une à l'intersection avec la RD 468 et l'autre rue des Crapitots.

Beauvoisin, on peut dire que son histoire est liée et ressemble à celle d'Asnans, notamment pour les grands faits historiques.

Son château, château fort au 13^{ème} siècle, possession de Simon Sire de Lamarche S/Saône pourrait bien avoir succédé à des fortifications romaines.

Au XVI^{ème} siècle Jean de Beauvoisin en est propriétaire, agrandi par la famille Berbisot et qui fut détruit à la Révolution en 1784. Il fut reconstruit en 1889 et quatre propriétaires se succéderont jusqu'à aujourd'hui.

1677 est une date à retenir pour la fondation de Vornes qui est devenue une commune avec plusieurs hameaux : Vornes, Le Poisel, Le Parolet, Taignevaux, Les Hays, Le Nivelet. Vornes et ses hameaux appartenait à la seigneurie de Chausain.

En 1772, le comte de Pra de Balay-Saulx vendit ce fief à M. Moussière qui le conserva jusqu'à la Révolution.

Vornes, Le Parolais, Le Nivelet furent rattachés à Beauvoisin le 19 avril 1865. Les hameaux du Poisel, une partie de Taignevaux, les Hays fondèrent la commune de Les Hays à la même date.

Source : Rémi Gros originaire d'Asnans, un passionné d'histoire !



LA CRÈCHE L'ILE AUX ENFANTS

Vous cherchez un mode de garde qu'il soit régulier, occasionnel ou un accueil d'urgence vous pouvez contacter l'île aux enfants.

3 place du Collège – Chaussin

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30.

Contact
Rachel Henrioud
03 84 81 21 29

RELAIS PETITE ENFANCE

Le REP, c'est un lieu pour les assistantes maternelles. Il propose un service destiné à apporter un appui aux assistantes maternelles : soutien dans leur pratique quotidienne, conseils, animations, informations sur les droits, ...

C'est un lieu pour les parents : information sur les modes de garde, liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire de la Plaine Jurassienne, ...

C'est un lieu pour les enfants en organisant des temps de jeux, des rencontres intergénérationnelles, des animations thématiques, ...

Horaires :

Sur rendez-vous, au relais,
lundi, mardi et jeudi
de 13h30 à 17h.

En permanence téléphonique :
lundi, mardi, jeudi
de 9h à 12h et
le vendredi de 13h30 à 16h.

Des temps de jeu :
mercredi et vendredi de 9h à 11h

Contact :
Florence GOUX
03 84 81 21 42
ram@cc-laplaîne-jurassienne.com

ÉCOLE MATERNELLE SAINT-EXUPÉRY

Cette année 2023 aura été riche pour les élèves de l'école maternelle !

Tout début janvier, les deux classes de moyens-grands sont parties deux jours près de Mouthe ; au programme randonnée, poneys ... Malheureusement la neige n'était pas au rendez-vous.

Puis nous avons traditionnellement fait des galettes et fêté les rois dans chaque classe.

Pour carnaval, les élèves de maternelle ont pu rejoindre les grands de l'élémentaire. Après un petit défilé dans les rues de Chaussin, un passage devant la mairie et à la maison de retraite, chacun a regardé brûler monsieur Hiver.

L'école s'est de nouveau engagée avec l'ASCEM, association dont nous faisons partie depuis de nombreuses années maintenant avec les écoles maternelles voisines, pour une rencontre danse fin mars, une randonnée nature (annulée à cause de la météo), et les jeux du jura en juin.

La fin de l'année scolaire 2022-2023 a été riche en projets dans lesquels les enfants se sont pleinement investis :

- un cycle piscine pour les élèves de grande section,
- spectacle de danse devant les familles suivie d'une belle kermesse co-organisée avec l'APE,
- sortie de fin d'année à Touroparc.

La rentrée de septembre s'est très bien passée, dans une ambiance sereine. Dès la première période, nous avons repris les après-midi jeux de société et début octobre le café des parents.

2023 se terminera avec un beau marché de Noël avec l'école élémentaire et la venue du Père-Noël on l'espère bien sûr !



La bourse aux jouets se tiendra les 19 et 20 octobre 2024

CONTACT

École primaire
Valérie Duvalard
03 84 81 84 94
ecole.chaussin@
ac-besancon.fr

École maternelle
Cécile Monamy
03 84 81 83 17
maternelle.chaussin@
ac-besancon.fr

Crèche
Rachel Henrioud
03 84 81 21 29
creche@
cc-laplaîne-jurassienne.com

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ULYSSE GUILLOT

- **Projet THEA d'octobre 2022 à juin 2023**



Les classes de CP et de CM1/CM2 ont participé au projet Théa proposé par l'OCCE du Jura. Les élèves ont découvert les textes de l'auteur de théâtre Catherine Verlaquet, puis ils ont choisi un extrait parmi ses œuvres à mettre en scène avec toute la classe.



Ils ont pratiqué le théâtre toutes les semaines. Julien, comédien de la compagnie Pocket Théâtre de Voiteur, les a accompagnés dans cette expérience. Les élèves se sont produits à la Fabrique à Dole lors des rencontres théâtrales d'enfants le 20 juin 2023, puis devant les parents à la salle des fêtes de Chaussin. Puis Catherine Verlaquet en personne est venue à l'école échanger avec les élèves sur son métier ! Cette action a été financée par la coopérative scolaire et l'APE.

- **Ateliers Pasteurs janvier février 2023**

Les deux classes de CM1/CM2 ont travaillé sur les découvertes de Pasteur et les fermentations grâce aux médiatrices des Ateliers Pasteur. Ils ont bénéficié de deux séances en classe et d'une séance sur le site des Ateliers Pasteur à Dole. Cette action a été financée par la coopérative scolaire et l'APE.

- **Carnaval février 2023**

Les élèves ont fêté carnaval le 21 février 2023. Les élèves des deux écoles ont défilé



à Chaussin, sont allés voir les résidents de l'EHPAD et se sont retrouvés sur le stade pour brûler un magnifique phénix fabriqués par les enfants du centre de Loisirs.

- **Cirque juin / juillet 2023**



Les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont pratiqué le cirque tous les jours la dernière semaine de juin 2023 avec la Tribu du quoi, école de cirque de Dole. Un atelier ouvert aux parents a été proposé le samedi 1^{er} juillet. Caroline et Valentin ont su transmettre leur passion du cirque à tous. Cette action a été financée par l'APE

- **Savoir Rouler à vélo mai/juin 2023**

Tous les élèves de CM1 et de CM2 ont validé le Savoir Rouler à Vélo sur trois jours intensifs avec Lauriane, intervenante sportive. Les interventions ont été financées par La Plaine Jurassienne.

Les CP quand à eux ont validé le pallier 1 et ont fait une sortie sur la voie verte avec pique-nique dans le verger du papa de Valentin !



- **Sortie PARC de l'AUXOIS**

Le 23 juin 2023, les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont visité le parc de l'Auxois, ils ont assisté aux soins des animaux avec un soigneur.

Les entrées et le transport ont été financés par l'APE.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

L'association des parents d'élèves des écoles de Chaussin et d'Asnans-Beauvoisin est une association regroupant les parents des écoles maternelle et primaire de Chaussin.

Il n'y a ni cotisation ni obligation d'assister aux réunions. Notre seul but est de récolter des fonds, grâce aux différentes manifestations, aux dons des communes et aux dons personnels, qui sont reversés aux écoles pour les différents projets pédagogiques proposés par les enseignants.

Les classes de CM1 & CM2 partent une semaine à Bellecin et les Moyens et grandes sections vont partir 2 jours dans le Haut jura. Cette année, une soirée pizza a eu lieu en octobre, suivie de la vente des fleurs de Toussaint, une vente de sapin et de fromage a eu lieu en décembre, ainsi que la tombola de Noël. Le loto est prévu le 27 janvier 2024. Quant au vide grenier ce sera le 30 juin 2024.



L'APE est ouverte à tous. Tous les parents le désirant peuvent se joindre à eux, même occasionnellement, afin d'apporter de nouvelles idées ou pour passer un moment dans la bonne humeur.

ape.chaussin@gmail.com

Adeline Brelot
06 84 54 46 53

LES ACTEURS DU QUOTIDIEN

AURELMA

AurelMa est née d'une passion pour la cuisine, le goût, les saveurs d'ici et d'ailleurs. C'est l'envie de partager des bons petits plats, de l'entrée au dessert, et entièrement faits maison, c'est bien meilleur !

Et parce que notre territoire abrite des producteurs de grande qualité, AurelMa travaille principalement avec des ingrédients cultivés dans le Jura, en Saône-et-Loire, et en Côte-d'Or.

Tous nos plats sont certifiés bio et 100 % végétaux.

Laissez-vous surprendre par notre seitan fait maison à base de pois chiches ou notre tempeh de soja cultivés dans le Jura ! Pour goûter gratuitement ces spécialités, retrouvez-nous au marché du Cours St Mauris à Dole, le jeudi soir.

Nous vous régalaons pour tous vos évènements : fête familiale, repas professionnel ou associatif, apéritif dinatoire, buffet ou brunch, soirée entre amis ... de l'entrée au dessert, du panier pique-nique au buffet de Noël, à emporter ou livré chez vous. Notre offre s'adapte à vos envies !

Aurelie ■ 06 76 43 42 25 ■ hello@aurelma.fr ■ www.aurelma.fr ■ @tempehaddict



ESCAPE GAME MOBILE

Pascal et Christelle Hardouin, installés depuis 2018 dans une ancienne forge du village et ancienne résidence de la famille Rosain vous proposent une location de coffres mobiles **Escape Game** pour animer une soirée d'anniversaire, faire l'enterrement d'une vie de célibataire, une soirée en famille ou entre amis, organiser une soirée à thème pour un gîte, faire une activité pour un centre de loisirs pour enfants à partir de 6 ans, ...

Il y a 3 niveaux de coffres :

- enfants pour une durée de 45 minutes,
- famille pour une durée d'environ 1h30,
- et expert pour une durée d'environ 2h.

Contact : 06 37 22 96 82



Ces coffres sont imaginés et fabriqués en famille, ils se louent dans toute la France et jusqu'en Belgique. Le coût de location 50€ le coffre en semaine et 60€ pour le week-end.

MG AUTO ÉCOLE

Ouverture d'une nouvelle auto-école **MG AUTO-ÉCOLE**

Mickaël Guinebault, moniteur d'auto-école depuis dix-neuf ans, installé à Saint-Aubin en 2020, ouvre une nouvelle auto-école à Asnans-Beauvoisin en lieu et place de Pass Conduite.

Il vous propose la préparation au code de la route en salle ou en ligne, au permis B, à la conduite accompagnée AAC, à une



formation accélérée.

Pour les 10 premières inscriptions l'accès code en ligne est offert, alors n'hésitez pas et contactez

Mickaël
au 07 67 11 10 96
ou par mail mgautoecole@outlook.fr

CONVIVIALITÉ

REPAS DES AÎNÉS

Le vendredi 8 décembre 2023, le CCAS et la municipalité ont offert aux aînés de 73 ans et plus le traditionnel repas des aînés. Une soixantaine de participants ont répondu présent; pour tous ce fut un agréable moment de convivialité, de retrouvailles, d'échanges et l'occasion de découvrir les projections qui ont été réalisées et présentées lors de l'anniversaire des 50 ans de la fusion de nos deux communes.

Puis, ils ont pu visionner un résumé en images et vidéos de cette journée du 10 juin réalisé par Thomas, Serge, Rémi et Michel à qui nous renouvelons nos remerciements pour cet investissement.

Celles et ceux qui n'ont pas choisi de participer au repas, se sont vu remettre le samedi 9 décembre un bon d'achat à utiliser à l'Intermarché, (bon d'achat de 30€ à utiliser à l'Intermarché d'Asnans-Beauvoisin).



ASSOCIATIONS

BATTERIE-FANFARE INTERCOMMUNALE Asnans Beauvoisin



Le vendredi 7 juillet 2023 la batterie-fanfare intercommunale d'Asnans-Beauvoisin avec Le Pélican batterie-fanfare d'Arbois ont organisé une répétition en plein air près de la mairie avec un ensemble de percussions, de trompettes d'harmonie et d'instruments nature.

Quelques passants et administrés ont pu écouter un répertoire varié et moderne.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés à rejoindre la batterie-fanfare intercommunale d'Asnans-Beauvoisin, afin de pratiquer un instrument dit nature : clairon, trompette de cavalerie, trompette à piston, corps de chasse, ... ils peuvent prendre contact

avec **Raymond au 06 81 73 82 52**

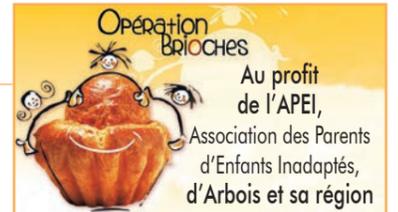
ou babet.raymond@gmail.com



VOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE	MAIL
ACCA La Diane du Parolais	Julien Guyoty	03 84 69 22 71	
Association Anciens Combattants	Robert Chevriau	03 84 47 53 02	andreechevriau@orange.fr
APE Chaussin & Asnans-Beauvoisin	Adeline Brelot	06 84 54 46 53	adline39@msn.com
Batterie fanfare intercommunale	Raymond Babet	06 81 73 82 52	babet.raymond@gmail.com
Club de pétanque Asnans loisirs (PAL)	Sylvie Bernard Fabienne Nosjean	06 76 47 35 40 06 98 40 96 22	
Compagnie des Archers de Montalegre	Alain Gras	03 84 81 77 32	
Foyer rural	Henri-Louis Gachod	03 84 81 77 86	hl.gachod@laposte.net
Les amis du Loupot	Sylviane Picard	06 69 57 82 07	sissimoon@live.fr
Tennis de table	Rémy Monneret	06 09 36 37 87	remi.monneret@wanadoo.fr

La Vie Ensemble à Asnans - Beauvoisin



Comme chaque année la commune d'Asnans-Beauvoisin est solidaire de l'opération vente de brioches organisée par l'APEI d'Arbois. Cette vente s'est déroulée du lundi 9 octobre au dimanche 15 octobre 2023 et a permis de récolter 1201€. Le bénéfice de cette vente permet d'améliorer le quotidien des personnes accueillies. Les membres du CCAS vous remercient pour votre accueil et votre générosité.

À l'année prochaine !

www.apei-lons.fr/



CHAUSSIN COLLECTE 2024

Salle des fêtes, 12 grande rue

Le don du sang est un cadeau de la vie pour la vie

Vous pouvez donner de 18 à 70 ans, il y a un besoin URGENT de poche de sang !

1 DON = 1 VIE SAUVÉE,
ce peut être vous
ou l'un de vos proches.

MIEUX VAUT ÊTRE DONNEUR
QUE RECEVEUR

Planning des collectes 2024

- **Mardi 19 mars** - 15h30 à 19h30
- **Mardi 14 mai** - 15h30 à 19h30
- **Mardi 9 juillet** - 15h30 à 19h30
- **Mardi 3 septembre** - 15h30 à 19h30
- **Mardi 5 novembre** - 15h30 à 19h30

Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr
Pour plus d'information, vous pouvez contacter

André Panouillot
dedepa@orange.fr
09 83 28 34 87
06 59 82 26 17

ASSOCIATIONS

FOYER RURAL ASNANS-BEAUVOISIN (FRAB)

Au sein de notre charmante commune, le Foyer Rural se positionne comme un acteur fort tissant des liens au sein de la communauté. En cette fin d'année 2023, il est opportun de mettre en lumière les activités et les valeurs qui font du Foyer Rural d'Asnans-Beauvoisin un élément essentiel de la vie locale.

Fondé il y a plusieurs décennies, le Foyer Rural a toujours eu pour vocation de favoriser le **vivre-ensemble**. C'est un espace où les habitants se retrouvent pour partager des moments de convivialité, mais c'est aussi un lieu d'engagement citoyen et associatif.

Le Foyer Rural propose une palette d'activités diversifiées, adaptées à toutes les tranches d'âge. Le renforcement musculaire, l'atelier des couleurs, la section randonnées (pédestre et cyclo), la section œnologie, et les activités en devenir qui n'attendent qu'un(e) ou plusieurs animateurs...

Les événements réguliers, tels que les randonnées, les manifestations (St Victor, soirée cabaret etc.) et les spectacles en association avec FRAKA de la Fédération des foyer ruraux de Franche-Comté, contribuent à animer notre commune et renforcent les liens sociaux. Ils sont également l'occasion pour les habitants de découvrir et de soutenir les talents locaux.

Vous trouverez des différentes sections qui composent le FRAB et le calendrier des activités, en consultant notre page Facebook et notre site.

<https://www.facebook.com/foyruralasnansbeauvoisin/>
<https://hlgachod.wixsite.com/foyer-rural-asnans>



Le Foyer Rural est avant tout le reflet de la participation citoyenne. Les bénévoles, véritables piliers de cette structure, sont toujours les bienvenus. Que vous ayez des compétences à partager ou simplement l'envie de vous investir dans la vie locale, le Foyer Rural vous ouvre grand ses portes.



En conclusion, le Foyer Rural d'Asnans-Beauvoisin incarne la vitalité de notre communauté. En cette fin d'année, portons un regard positif sur les actions passées et à venir, tout en continuant à œuvrer ensemble pour renforcer les liens qui font la richesse de notre village.

Toute l'équipe du Foyer Rural se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes Fêtes de fin d'année et pour vous adresser nos meilleurs Vœux pour l'Année 2024.

Henri-Louis GACHOD
Président du FRAB
03 84 81 77 86



COMPAGNIE DES ARCHERS DE MONTALEGRE



La Compagnie compte actuellement 44 licenciés dont 19 jeunes de 8 à 20 ans pour la saison 23/24.

Après 2022, l'année 2023 a vu une stabilité des effectifs avec 51 licenciés.

- Pendant les vacances scolaires de février et avril, **accueil d'un groupe d'enfants** du centre aéré de Chaussin.
- Suite à la fermeture du gymnase de Chaussin pour travaux fin 2022, notre **concours salle** prévu en octobre a été reporté en février 2023 ; magnifique participation avec 124 tireurs venus de plusieurs régions.
- Début juillet, organisation de notre **concours extérieur** à Rahon.
- Deuxième participation de notre Cie à la **fête du lac à Fretterans (71)** le 15 août 2023 qui nous a permis d'avoir plusieurs inscriptions en septembre.
- Participation de 3 équipes aux **24H de tir à l'arc à Belfort** les 4 et 5/11/23, belle 10^{ème} place pour notre équipe Catégorie Arc nu puisque ils étaient seulement deux pour tirer pendant 24h.
- Organisation de **notre concours salle** les 21 et 22 octobre ; une nouvelle fois très belle réussite avec 128 tireurs et remise d'un challenge en hommage à la mémoire de notre ami Philippe TATRE.
- Une **rencontre interne par équipe** de deux archers intitulée **les 8h d'ASNANS** aura lieu le samedi 30 décembre de 10h à 19h à la salle de sports d'Asnans.

Remerciements aux Conseil général, municipalités d'Asnans-beauvoisin, Chaussin, Rahon et tous les donateurs pour leurs subventions, dons et pour leur accueil si chaleureux et bien sûr tous les bénévoles de la Cie sans qui nous ne pourrions exister.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2024.

Alain Gras - Président

03 84 81 77 32
www.archersmontalegre.com

HORAIRES D'ENTRAINEMENT
Voir affichage entrée salle.

ASSOCIATIONS

ACCA ASNANS BEAUVOISIN - LA DIANE DU PAROLAIS

L'année 2023 est l'année où nous avons repris nos manières de vivre d'avant «COVID». Les français ont retrouvé librement leurs activités, leurs déplacements, leurs rencontres sportives, leurs loisirs et les associations ont œuvré pour apporter ces brins de détente.

Pour notre village, les chasseurs ont organisé leur repas en mars qui a ravi les convives.

En mai, l'accueil réservé aux visiteurs lors du rallye du Val d'Orain avec la mise en place de l'aire de stationnement, l'accès sécurisé et le point buvette-restauration ont réjoui les spectateurs.

Notre engagement à la fête anniversaire des 50 ans de notre commune a parachevé le succès de cette manifestation. La mise en place du parking voitures lors de la fête du village en juillet démontre la bonne entente et l'entraide avec les associations locales.

Bien entendu, à part ce côté festif, les chasseurs ont œuvré à l'installation des clôtures électriques pour préserver des dégâts occasionnés par les grands gibiers dans les cultures et fait l'entretien du Creux du Pasquier ainsi que le nettoyage des sentiers. A ce sujet, les forts vents de ces dernières semaines ont provoqué la chute des arbres qui entravent les chemins depuis leur nettoyage. Les chasseurs apprécient le travail des membres du Foyer Rural qui ont dégagé les passages lors de l'organisation de leur marche et personnellement je les remercie.

Du côté chasse proprement dit, nous rénovons régulièrement les passages de clôtures et assurons le bon état de nos miradors. La dernière saison fût positive et nous adaptons les prélèvements d'animaux en fonction de leur population.

Cet automne, certains jours, on pouvait constater une forte migration de pigeons ramiers. Le sanglier reste présent avec une population sédentaire raisonnable.

Quand au chevreuil, sa présence est moindre. Concernant cet animal, je vous informerai que depuis le 1 juillet, 9 animaux morts m'ont été signalés avec pour la plupart des morsures sur le corps. La divagation régulière de chiens qui ne se laissent pas attraper peuvent en être à l'origine. Certaines espèces comme le corbeau freux, la corneille noire près des habitations, ou la fouine et le blaireau qui engendrent des nuisances peuvent être régulés toute l'année avec autorisation administrative.

Pour cela, il suffit de s'adresser à la mairie pour les deux premières citées et à la Direction Départementale des Territoires pour les autres. Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui apportent, quel que soit le moyen, leur soutien au fonctionnement de notre association.

Les adhérents qui donnent de leur temps avant d'exercer leur passion et le conseil d'administration qui m'entoure et sur lequel je peux compter.

Je vous présente à toutes et à tous mes vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Julien GUYOTY

Président - 06 78 26 61 59

HATHA - YOGA

Ce sont dans deux très belles salles avec du parquet et très lumineuses que les cours de yoga se déroulent à Asnans-Beauvoisin et aux beaux jours il nous arrive même de pratiquer pieds nus dans l'herbe, quel plaisir !

Valérie Peseux, professeure de Yoga et naturopathe vous accueille en petit groupe pour pratiquer le hatha-yoga. Les séances sont adaptées à tous les niveaux *Chacun fait ce que son corps peut faire dans l'instant présent*. Nous pratiquons le pranayama (respirations), méditation, relaxation, asanas (différentes postures), la cantilation de mantras, travaille des vibrations avec l'harmonium indien, le Om Drum ou encore les carillons koshis ...



Rendez-vous :

Asnans - mardi matin - 9h30 à 10h45.
Beauvoisin - jeudi soir - 17h45 à 19h00 et de 19h15 à 20h30.

N'hésitez pas à contacter **Valérie**

06 75 05 30 39 pour tous renseignements, il reste quelques places à Beauvoisin au premier cours du jeudi soir.

LES AMIS DU LOUPOT

Suite au désistement de M. Jacky Caillier, président de l'association Les Amis du Loupot et de M. Jean-Jacques Poichot, qui pendant quatorze ans s'est occupé de la trésorerie, une nouvelle équipe s'est mise en place. Ils se réunissent chaque jeudi à la salle des associations à partir de 14h, au programme : travail manuel, jeux de cartes (belote, tarot, ...), scrabble, ...

Toutes les personnes de tous âges qui désirent passer un bon moment, seront les bienvenues.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

Mme Sylviane Picard,
Présidente
06 69 57 82 07.

PAL - Pétanque Asnans Loisirs

Durant l'été, nous organisons 5 manifestations internes au club de Mai à Septembre.



La saison 2023, aidée par une météo radieuse, lors des différentes manifestations s'est très bien déroulée.

Le club se porte bien et la convivialité reste le maître mot.

Le bureau de la PAL présente ses meilleurs vœux de bonheur pour 2024

Fabienne NOSJEAN
Sylvie BERNARD
Co-présidentes

ENVIRONNEMENT

1/2 JOURNÉE VILLAGE PROPRE



Le samedi 29 avril la municipalité avait convié les administrés à participer à une matinée éco citoyenne afin de rendre le village plus propre et plus agréable à vivre. Plus d'une quarantaine de personnes ont participé à cette action. La commune avait été divisée en secteurs, où par petits groupes, les habitants armés de bottes, gilets jaunes, gants de protection et sacs plastiques ont ratissé les détritus disséminés dans nos rues. Rien n'a échappé aux nettoyeurs de la nature !

De nombreux déchets ont été récoltés aux abords des rues d'Asnans, de Vornes et de Beauvoisin, certains parfois insolites comme la carcasse d'une ancienne mobylette, un aquarium, ... toutefois nous avons pu constater que notre environnement reste propre.



En fin de matinée, les plus jeunes ont participé avec joie à une chasse aux œufs et tous les vaillants nettoyeurs se sont retrouvés pour un pot de l'amitié en espérant que d'année en année, le nombre de sacs poubelles récoltés diminue et que tous, petits et grands continuent de prendre conscience de la nécessité de respecter notre environnement.



Ce fut un moment convivial de solidarité éco citoyenne et de partage.

La municipalité remercie chaleureusement les participants qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour préserver la propreté de notre village et tous sont partis avec un joli sac à dos offert par notre Conseil Départemental !

DÉCHETS VERTS

Ne brûlez pas vos déchets verts, déposez-les en déchèterie ils seront valorisés en compost !



ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous rappelons à tous les propriétaires de chien, qu'ils sont dans l'obligation de **respecter la tranquillité du voisinage** en ne laissant pas aboyer leur animal de jour comme de nuit. Cf Art R1336-5 du code de la Santé Publique.

Tout comme **la divagation d'un animal domestique** qui est également de la responsabilité de son propriétaire. Cf Art L211-23 du code rural.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h.

suivant arrêté municipal du 26 novembre 2018.

Un bruit vous gêne, privilégiez une démarche amiable et si vous allez faire la fête, prévenez votre voisinage.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le jeudi matin pour les bacs gris comportant les déchets ménagers et chaque jeudi des semaines PAIRES pour les bacs destinés aux emballages recyclables.

Pensez à sortir vos poubelles dès le mercredi soir et la collecte est décalée d'un jour, après un jour férié dans la semaine jusqu'au samedi.

Pour l'obtention, le remplacement d'un bac, d'un badge de déchèterie ou pour signaler un changement de situation, prendre contact

avec le SICTOM de DOLE

au 03 84 82 56 19,

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

ou faire la démarche en ligne via le site :

www.sictomdole.fr

Horaires d'HIVER

Du 9 octobre 2023 au 16 mars 2024
déchèterie CHAUSSIN 03 84 82 56 19

	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 11h45	
Mardi		14h à 16h45
Mercredi	9h à 11h45	
Jeudi		14h à 16h45
Vendredi	9h à 11h45	14h à 16h45
Samedi	9h à 11h45	14h à 16h45

Dans le cadre du **tri à la source des biodéchets** le compostage des déchets verts à domicile devra être mis en place à compter du **1^{er} janvier 24**

SALLES

TARIFS LOCATIONS DE SALLES

Pour toute demande de location, merci de contacter le secrétariat de mairie au 03 84 81 80 78

SALLE DES FÊTES ASNANS

Frais location salle	1 jour *	week-end
130 places assises		
Habitants Asnans-Beauvoisin	90 €	150 €
Personnes extérieures à la commune	150 €	200 €
Frais participation pour chauffage du 15 octobre au 15 avril inclus en dehors de ces dates suivant météo	35 €	50 €
Forfait ordures ménagères	5 €	10 €

Location vaisselle	-50 pers.	+ 50 pers	+ 100 pers	percolateur
	25 €	40 €	50 €	10 €

Réunion de famille lors d'obsèques	50 €	
------------------------------------	------	--

SALLE DE BEAUVOISIN

Frais location salle	1 jour *	week-end
40 places assises		
Habitants Asnans-Beauvoisin	60 €	90 €
Personnes extérieures à la commune	80 €	120 €
Forfait ordures ménagères	5 €	10 €
Location de vaisselle 40 personnes	25 €	25 €

* 1 jour : lundi - mardi - mercredi - jeudi

À la réservation de chacune de ces salles, il est demandé la convention de location signée, une attestation d'assurance, une photocopie de la carte d'identité et un chèque d'acompte d'un montant égal à 50% des frais de location ainsi qu'une caution de 500 €.

En cas d'annulation avant la date retenue, l'acompte restera acquis à la commune, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

Pour les associations de la commune : gratuité une fois par an d'une des deux salles, mais facturation du chauffage, du forfait poubelle et consommation d'eau et d'électricité. **Attention : ces tarifs peuvent changer en cours d'année.**

Un relevé du compteur d'eau et d'électricité sera effectué avant et après l'utilisation pour tous les occupants et facturé suivant la consommation au tarif en vigueur au moment de la location de la salle. **La commune pourra appliquer en sus de la location le nettoyage de la salle si celle-ci n'est pas rendue propre.**

ILS VOUS ACCUEILLENT PRÈS DE CHEZ VOUS

Vous souhaitez voir votre carte de visite insérée dans le prochain bulletin municipal, il conviendra de transmettre votre document à Christelle Pilard (manu.15@wanadoo.fr) ou Nathalie Flaive.

ALAIN TERRUPTEUR
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE VMC
Installations et Dépannage
Borne de recharge véhicule
Domotique
Motorisation
06 30 33 96 02

céline fleurs
artisan fleuriste
03 84 81 71 56
06 81 91 33 35
en face intermarché

La Table d'Asnans
09 81 98 64 17
latabledasnans@gmail.com
@latabledasnans

EMMANUELLE ROBERT
depuis 1998
Produits d'entretien et d'hygiène corporelle
Chaussettes marques Françaises
À votre domicile
06 83 22 72 11

SYLVANIE HENGUELY SHM
Lithothérapie
Magnétiseuse
Soins énergétiques
06 13 56 39 65

Didier Gaillard
CHAUFFAGE CLIMATISATION
3 ROUTE DE CHAUSSIN - 39120 ASNANS-BEAUVOISIN
T. 03 84 81 88 55 - 06 62 11 89 99
euridiergaillard@orange.fr

Cos'mo ATELIER
FABRICATION DE SAVONS ET COSMÉTIQUES D'ORIGINE NATURELLE
Morgane Caillot
06 02 33 74 56

MTC Pneus
Montage
équilibrage pneus V / Vu / 4x4
Achetez les sur internet, je monte vos pneus chez vous
Déplacement dans un rayon de 30 km
06 82 89 82 08

Taxi Caly
07 49 23 75 53
taxicaly@gmail.com
Transports toutes distances
Conventionné CPAM

TAPISSIER D'AMEUBLEMENT
Mélanie Froissard
06 74 89 51 09
traditionnel - moderne
coussins, tapis et accessoires
confections
pour animaux de compagnie

CABINET INFIRMIER
Amandine Combattelli
Marlene Coitoux
Soins infirmiers à domicile sur RDV
Permanence au cabinet de 8h à 8h30
sauf dimanche et jours fériés
03 84 71 09 45

Biofongerie
biolfongerie39@gmail.com
06 22 92 01 54

Mg auto-école
permis B conduite accompagnée
formation accélérée
07 67 11 10 96

INFOS - EN BREF

LES SERVICES DE LA PLAINE JURASSIENNE



Retrouvez toutes les informations des services à votre disposition sur le site : www.cc-laplaine-jurassienne.fr



03 84 80 10 51

www.mediathèque-andre-besson.com

La médiathèque est ouverte en libre-service et un service de portage de livres à domicile, une boîte de retour ainsi qu'un Drive culturel sont à votre disposition.

Portage de repas

Des repas livrés chez vous ! Un problème de santé ponctuel, un handicap, des difficultés passagères, quel que soit votre âge, le portage de repas à domicile peut vous simplifier votre quotidien. Ce service est à votre disposition et assuré par la Plaine Jurassienne. Retrouvez les menus sur le site internet : cc-laplaine-jurassienne.com
Renseignements au 03 84 81 70 22
ou par mail : administration@cc-laplaine-jurassienne.com

Transport à la demande

Habitant à Asnans-Beauvoisin et désirant vous déplacer à Chausain pour vos courses, rendez-vous, pour le marché le 4^{ème} mardi du mois, ...
Un véhicule peut venir vous chercher à domicile. Vous êtes deux heures sur place et le prix du trajet aller-retour : 2 €. Réservez votre trajet au plus tard la veille en contactant le 03 84 86 08 80 de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Maison France Services

vous offre une écoute et un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.

- accès aux droits et démarches administratives
- emploi et formation : recherche d'emploi, conseils à l'élaboration de CV et lettre de motivation
- vie quotidienne : service aux particuliers, logement, ...
- social et santé : informations, conseils,
- informatique et internet : accompagnement à l'utilisation de l'outil informatique.

Pour toutes questions, renseignements,
appelez le : 03 84 81 83 11

L'INTERNET UTILE

- Service carte grise et permis de conduire
www.jura.pref.gouv.fr
- Inscription, recherche d'un emploi
www.pole-emploi.fr
- Imprimés administratifs : permis de construire, déclaration de travaux, ...
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319
- Extraits documents cadastraux
www.cadastre.gouv.fr
- Demande acte civil, impôts, logement...
www.service-public.fr
- Sictom Dole www.sictomdole.fr

NUMÉROS D'URGENCE ET CONTACTS UTILES

- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence : 112

- Hôpital Pasteur Dole 03 84 79 80 80
- Polyclinique Dole 03 84 70 71 72
- Hôpital CHRU Besançon 03 81 66 81 66
- Hôpital CHRU Dijon 03 80 29 30 31
- Infirmières d'Asnans Beauvoisin à domicile
Amandine Combatteli et Marlène Coitoux
03 84 71 09 45

- ADMR 03 84 81 83 40
- Sogedo, agence de Chausain
raccordement, réseau, fuite d'eau, problèmes égouts
03 84 81 81 99

- ERDF électricité 09 72 67 50 39
- Sictom de Dole 03 84 82 56 19

- Gendarmerie de Chausain
03 84 81 80 31
- Préfecture du Jura - Lons-Le-Saunier
03 84 86 84 00
- Sous - Préfecture du Jura - Dole
03 84 79 44 00

- Conseil Départemental - Lons-le-Saunier
03 84 87 33 00